

Intitulé de l'UE	Renforcement langue Allemande I
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier - Assistant de direction option Langues et Gestion - Cycle 1 Bloc 2 renforcement en langues

Responsable(s)	Heures	Période
Petra RATHMANN	25	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Allemand (RL) I	12.5h	Petra RATHMANN

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Allemand (RL) I : 4h de théorie, 6h d'exercices/laboratoires, 2.5h de travaux

Langue d'enseignement
Allemand (RL) I : Français, Allemand

Connaissances et compétences préalables
Avoir suivi avec succès le cours d'allemand première année.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution <ul style="list-style-type: none"> ◦ Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité. ◦ Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques ◦ Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles. ◦ Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente. • Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Préparer et présenter oralement des exposés ◦ Rédiger le courrier, faire des comptes rendus, des rapports internes et externes • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au Bachelier-Assistant de direction <ul style="list-style-type: none"> ◦ Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit. • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rechercher, sélectionner, vérifier, comparer, synthétiser, hiérarchiser les informations.

Objectifs de développement durable
<p>Education de qualité Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et</p>



promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Tant dans la vie de tous les jours que dans le monde de l'entreprise, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre des documents écrits et auditifs
- Communiquer à l'écrit et à l'oral
- Interagir adéquatement dans de nombreuses situations avec précision et rigueur.

Contenu de l'AA Allemand (RL) I

Développement des 4 compétences: écouter, comprendre, écrire, parler

Exercices oraux et écrits en classe et au laboratoire de langues

Acquisition de nouvelles structures grammaticales

Acquisition d' un vocabulaire commercial de base

Nous utiliserons le manuel "geschäftliche Begegnungen" avec des nombreuses exercices et écoutes.

Rédaction de lettres commerciales ayant trait à des sujets simples,

ex. la demande de renseignements, de prix.

Méthodes d'enseignement

Allemand (RL) I : cours magistral, approche interactive, approche avec TIC

Supports

Allemand (RL) I : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus, Geschäftliche Begegnungen A2

Ressources bibliographiques de l'AA Allemand (RL) I

"Geschäftliche Begegnungen A2 +" , Schubertverlag

Deutsche Welle, Internetübungen und Videos, Wallangues

Deutsch Perfekt, la presse allemande et diverses revues et livres disponibles en bibliothèque

Klipp und Klar, Bled Cahier d' Allemand

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Allemand

Méthode d'évaluation	<p><u>Session de janvier:</u></p> <p>30% examen écrit, 20 % compréhension à l'audition, 30%, examen oral, 20% évaluation continuée (tests, travail journalier et présentations).</p> <p><u>Session d'août:</u></p> <p>40 % examen écrit, 20 % compréhension à l'audition, 40 % examen oral.</p>
Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE	
Allemand (RL) I : non	

Année académique : **2023 - 2024**